

# Label topentreprise formatrice : principaux changements



L'essentiel en bref – le label topentreprise formatrice n'a pas été réinvité. Le principe de base reste le même :

distinguer les entreprises qui dispensent une formation de haut niveau à leurs apprentis.

En revanche, le label a été actualisé et davantage orienté sur la qualité effective de la formation.

## Ce qui n'a pas changé

### 1. Qualité de la formation

Il s'agit toujours d'un label de qualité pour les entreprises formatrices mettant l'accent sur les éléments suivants :

- une formation structurée
- des formateurs qualifiés
- un encadrement optimal des apprentis
- une collaboration étroite avec les écoles professionnelles et les centres CIE
- une préparation ciblée à la procédure de qualification

### 2. Attention accordée aux apprentis

Il est toujours essentiel que les apprentis :

- soient encadrés de manière compétente
- reçoivent régulièrement un feed-back
- disposent d'assez de temps pour leur formation
- soient préparés de manière optimale à la procédure de qualification

### 3. Coopération entre les lieux de formation

La formation professionnelle initiale demeure basée sur une collaboration étroite entre :

- entreprise formatrice
- école professionnelle
- centre CIE

**NOUS, LES  
TECHNICIENS DU BÂTIMENT**



## Ce qui a changé

### 4. Evaluation systématique plutôt que simple check-list

L'évaluation s'effectue désormais de manière structurée par le biais :

- d'indicateurs clairement définis
- de pondérations différenciées en fonction des indicateurs
- de prérequis minimaux pour l'octroi du label

> **Les critères d'attribution sont ainsi plus transparents.**

### 5. Qualité de la formation au quotidien

L'évaluation porte davantage sur la formation effectivement dispensée. Ce qui implique :

- un encadrement structuré et continu des apprentis au quotidien
- un feed-back constructif donné régulièrement
- l'utilisation des missions pratiques pour développer les compétences opérationnelles
- un dossier de formation tenu de manière cohérente et compréhensible
- une gestion professionnelle des difficultés et des besoins des apprentis en matière de soutien
- une planification systématique et prévoyante de la formation

> **La qualité doit être concrètement mise en œuvre.**

### 6. Domaines clairement définis

Les indicateurs du label couvrent désormais cinq domaines :

1. culture d'entreprise et compétence en matière de formation
2. recrutement
3. début de la formation
4. processus de formation
5. procédure de qualification

> **Ainsi, les entreprises identifient mieux :**

- **où se situent leurs points forts**
- **où se situe leur potentiel d'amélioration**

## Ce qui a changé (Suite)

### 7. Plus grande transparence

Les entreprises formatrices reçoivent à présent les résultats de leur évaluation sous forme de graphique. Ce qui leur permet :

- d'obtenir un état des lieux rapide de l'ensemble des domaines pertinents
- d'identifier de manière ciblée leurs points forts et leur potentiel d'amélioration

> **Le label constitue donc un véritable outil favorisant l'optimisation.**

### 8. Numérisation du processus

L'ensemble du processus s'effectue numériquement :

- auto-évaluation par les entreprises formatrices
- évaluation automatisée des indicateurs
- représentation des résultats sous forme de graphique
- gestion du label de A à Z

> **La charge administrative est réduite, et le développement du système est facilité.**

### 9. Orientation renforcée sur les résultats

Les indicateurs de performance, notamment le taux de réussite à la procédure de qualification, sont également pris en considération. Ils sont en effet révélateurs de l'efficacité de la formation en entreprise.

**NOUS, LES  
TECHNICIENS DU BÂTIMENT**



## Conclusion

Si le label topentreprise formatrice a été actualisé, il n'en a pas moins conservé les contenus ayant fait leurs preuves. L'accent est ainsi toujours mis sur la qualité de la formation dispensée. Cela étant, la mise en œuvre effective au sein de l'entreprise fait maintenant l'objet d'une attention spécifique. Le label ne vise donc plus uniquement à distinguer les membres apportant un soin particulier à l'encadrement de leurs apprentis, mais il constitue un véritable outil d'optimisation.

## Renseignements

**Markus Lisebach**

Responsable des projets de formation  
+41 43 244 73 69

**Brigitte Mathis**

Secrétariat de la formation  
+41 43 244 73 42

[top@suissetec.ch](mailto:top@suissetec.ch)

Association suisse et liechtensteinoise du bâtiment (suissetec)  
Auf der Mauer 11, case postale, CH-8021 Zurich, +41 43 244 73 00, [suissetec.ch](http://suissetec.ch)

